

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 21 DÉCEMBRE 2023

Délégation n°2023-12-25

L'an deux mille vingt-trois et le 21 décembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de l'Agora à Saint-Pierre-de-Bœuf, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	26
■ Nombre de votants	:	31
■ Date de la convocation	:	13 décembre 2023

**Objet : Économie - Zones d'Activités Economiques (ZAE) :  
Avance remboursable du Budget Général (BP) au budget ZAE**

### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, Mme Brigitte BARBIER ( <i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i> ) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER, M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Mme Agnès VORON</i> ), M. Jean-François CHANAL, Mme Franceline COMAS, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER ( <i>Pouvoir de M. Philippe ARIÈS</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER ( <i>Pouvoir de M. Jacques GERY</i> ) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL ( <i>Pouvoir de Mme Martine MAZOYER</i> ) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET ( <i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
PÉLUSSIN :	Mme Agnès VORON ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS ( <i>Pouvoir à M. Éric FAUSSURIER</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY ( <i>Pouvoir à Mme Annick FLACHER</i> ) -
VÉRANNE :	Mme Martine MAZOYER ( <i>Pouvoir à M. Michel BOREL</i> ).

### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE, Mme Martine JAROUSSE.

M. le vice-président rappelle qu'au BP 2023, le budget général a prévu le versement d'une avance remboursable au budget ZAE pour permettre la réalisation des travaux d'aménagements des zones, soit 203 067.83 €.

Sur l'année 2023, plusieurs travaux ont été engagés : finition de la voirie de la ZAE de la Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf, aménagement de la ZAE de l'Aucize à Bessey.

Il est nécessaire de réaliser cette avance remboursable au budget ZAE.

Cette avance sera versée sur l'exercice 2023. Les sommes seront remboursées au fur et à mesure des ventes de terrains encaissées.

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver l'avance remboursable du budget général au budget ZAE sur l'exercice 2023, selon les conditions précisées ci-dessus.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

- Approuve le versement de l'avance remboursable du budget général au budget ZAE sur l'exercice 2023, selon les conditions précisées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Serge RAULT




Secrétaire de séance

Charles ZILLIOX


